

DEPARTEMENT DU JURA

MAIRIE DE LOUVATANGE

6, rue de la Libération
39350 LOUVATANGE

☎ et 📄 03.84.81.02.56

mail : mairie.louvatange@orange.fr

Permanence :

Mercredi de 8h30 à 12h.



COMPTE-RENDU de la réunion

DU CONSEIL MUNICIPAL

du 23 Mai 2020

Pour retrouver toutes les informations sur la commune, vous pouvez vous connecter sur le site www.louvatange.fr.

L'an deux mil dix vingt, le vingt-trois mai, le Conseil Municipal de LOUVATANGE régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de mairie, sous la présidence de Gêrôme FASSET, Maire.

Prêsent : Gêrome FASSET, Valêrie BIDL, Olivier GUILLEMIN, Martial MATZ, Valêrie POCARD, Mickaël REBILLET, Nicolas VUILLEMENOT,

Secrêtaire de sêance : Valêrie BIDL

1. Election du Maire

Monsieur FASSET, maire sortant, fait l'appel des conseillers municipaux êlus au 1^{er} tour des êlections le 15 mars 2020 et dêclare l'effectif complet. Madame BIDL est dêsignée en tant que secrêtaire de sêance. Le quorum êtant atteint, il laisse la prêsidence au doyen qui se charge de faire procêder à l'êlection du maire.

Election du maire : Monsieur FASSET est candidat.

Les êlus procêdent au vote à bulletin secret.

Monsieur FASSET est proclamê maire par 6 voix pour et 1 abstention puis est installê immêdiatement.

2. Dêtermination du nombre d'adjoints

Monsieur le Maire indique que la commune doit disposer d'au moins un adjoint et au maximum d'un nombre d'adjoints correspondant à un maximum de 30 % de l'effectif lêgal du conseil municipal. Il rappelle que la commune disposait de 2 adjoints à ce jour. Au vu de ces êlêments, le conseil municipal a fixê à 2 le nombre des adjoints au maire de la commune.

3. Election des adjoints

Election du 1^{er} adjoint : Madame BIDL Valêrie est candidate.

Les êlus procêdent au vote à bulletin secret.

Madame BIDL Valêrie est proclamêe premiêre adjointe par 6 voix pour et 1 abstention, elle est installêe immêdiatement.

Election du 2^{ême} adjoint : Madame POCARD Valêrie et Monsieur GUILLEMIN Olivier sont candidats.

Les êlus procêdent au vote à bulletin secret.

Madame POCARD obtient 1 voix, Monsieur GUILLEMIN obtient 4 voix, il y a 2 bulletins blancs.

Monsieur GUILLEMIN Olivier est proclamê deuxiême adjoint et est installê immêdiatement.

4. Charte de l'êlu local

Monsieur le Maire procêde à la lecture de la charte de l'êlu local et distribue un exemplaire à chaque conseiller.

5. Elections des dêlêguês aux divers syndicats auxquels la commune adhêre

Monsieur le Maire fait la liste des syndicats pour lesquels des dêlêguês titulaires ou supplêants sont nêcessaires.

SIDEC : Olivier GUILLEMIN

SIEVO : Olivier GUILLEMIN (titulaire) et Valêrie POCARD (supplêante)

Il fait ensuite la liste des diffêrentes commissions et sollicite les êlus pour participer à la vie communale. Il indique que certaines commissions pourront être ouvertes à la population. Les habitants intêressês pourront s'inscrire dans les commissions en adressant un mail à la mairie.

Tableau des commissions		
Animations (fêtes et cérémonies)	Martial MATZ Valérie BIDAL	Nicolas VUILLEMENOT Valérie POCARD
Espaces verts	Valérie BIDAL	
Affaires rurales	Gérome FASSENET Olivier GUILLEMIN	Valérie BIDAL
Bois et Forêt	Martial MATZ	
Travaux, Urbanisme et Bâtiments	Nicolas VUILLEMENOT Gérome FASSENET Olivier GUILLEMIN	Mickaël REBILLET Valérie BIDAL
Défense	Gérome FASSENET	
et syndicats	Titulaires	Suppléants
Prévention Routière	Martial MATZ	
Souvenir Français et anciens combattants	Nicolas VUILLEMENOT	Gérome FASSENET
SIDEC	Olivier GUILLEMIN	
SIEVO	Olivier GUILLEMIN	Valérie POCARD
ADMR	Valérie POCARD	
CLECT	Gérome FASSENET	Valérie BIDAL

Monsieur le Maire indique qu'il faudra également des conseillers dans les commissions intercommunales qui étaient de 6 jusqu'alors et qui devraient être regroupées dans le nouveau conseil communautaire.

6. Questions diverses

Une pétition signée par 10 personnes a été adressée à la mairie concernant la rue des Vergers. A ce jour, le sujet de l'aménagement de cette rue n'a été inscrit à aucun ordre du jour du conseil municipal de la commune de Louvatange. Les élus invitent les habitants à consulter les plans et délibérations sur l'aménagement en cours du carrefour du cimetière.

La prochaine réunion est fixée le 05/06 à 19h30 à la mairie.

Fin de la séance à 11h50.

Le Maire,

Gérome FASSENET